

OBJECTIFS PRIORITAIRES EN CE1 ET CE2

Il est nécessaire de conforter la construction de la numération écrite et orale jusqu'à 1000 en CE1 et jusqu'à 10 000 en CE2, de renforcer et d'étendre la capacité à mener oralement et par écrit des calculs additifs et d'assurer l'aisance dans la résolution de problèmes à une ou deux étapes

Les priorités en nombres et calculs

- Travailler quotidiennement la numération (1 000 en CE1 : 10 000 en CE2) : écrire des nombres, lire des nombres, ordonner des nombres, travailler sur les différentes écritures et décompositions
- Calcul mental :
 - Privilégier la mémorisation de faits numériques (tables d'addition et de multiplication)
 - Privilégier l'utilisation de procédures de calculs pour calculer des sommes des différences et des produits
- Calcul posé : Proposer quotidiennement la résolution de calculs posés

Les priorités en résolution de problèmes :

- Tous les jours, proposer des problèmes qui relèvent du champ additif ou multiplicatif avec une ou deux étapes.
- Tout au long de la semaine, les problèmes pourront faire intervenir les différentes grandeurs et leurs masses associées (longueurs, masse, contenances, durée, monnaie)

Compléments :

- Les attendus de fin d'année [CE1](#) et [CE2](#)